



Les bases, étapes et préalables à une caractérisation écologique réussie

Mise en situation et pratique terrain



La caractérisation écologique est une étape incontournable lors de l'achat, le développement ou la modification d'un terrain. Plus simplement, elle peut aussi servir à prendre connaissance des éléments présents sur un territoire. Étant un sujet large et complexe, il est essentiel de connaître les bases, les outils et les étapes à sa réalisation.

Cette formation vise à enseigner ou rappeler les bases de la caractérisation écologique exigée pour l'obtention d'autorisations environnementales en donnant les outils et les étapes préalables et subséquentes à la caractérisation terrain. La formation se divise en 2 étapes : 1) **la préparation préalable et les exigences requises**: le participant sera amené à se familiariser avec l'accès, les demandes de données, la recherche d'informations et la préparation du plan de caractérisation préalable au terrain. Il sera également initié aux sections d'un rapport de caractérisation répondant aux exigences du ministère et la création des cartes à l'aide d'un logiciel géomatique gratuit (Qgis); 2) **La pratique** : le participant sera invité à mettre en pratique ses apprentissages sur le terrain accompagné par des formateurs/formatrices. Le volet pratique n'est pas obligatoire pour la complétion de cette formation, mais est fortement recommandé pour consolider les acquis.

CLIENTÈLE CIBLE

Les nouveaux diplômés et les intervenants qui veulent peaufiner leurs méthodes de travail dans le cadre d'une caractérisation écologique dans un **contexte légal ou réglementaire** ou dans un **contexte de gestion**.

OBJECTIFS

1. Assurer un niveau de compétences suffisant chez les intervenants pour :
 - a) La préparation d'un plan de caractérisation écologique
 - b) Les données et les informations pertinentes à savoir avant d'aller sur le terrain
 - c) La préparation terrain
 - d) L'élaboration des cartes de localisation, les inventaires et les résultats
 - e) Les sections essentielles d'un rapport réussi
2. La mise en pratique du plan de caractérisation écologique sur le terrain
 - a) Uniformiser les techniques d'identification et de délimitation des milieux humides/limite du littoral selon les démarches proposées par le MELCC
 - b) Accroître les connaissances nécessaires à l'identification et à la délimitation des milieux humides/limite du littoral pour les débutants ou les gens nouvellement diplômés qui œuvrent dans le domaine
 - c) Les éléments sensibles et autres éléments d'intérêt à recenser.
3. Fournir des outils regroupés dans une trousse
4. Offrir une attestation aux participants ayant assisté à la formation.

PRÉALABLES

La formation théorique vise à fournir les bases en lien avec la caractérisation écologique et aucun prérequis n'est nécessaire.

Des connaissances **minimales** en botanique et en pédologie sont **nécessaires** pour la réalisation des *méthodes* sur le terrain pour la formation pratique.

Pour mieux mettre en contexte les enseignements prodigués durant les formations, il est pertinent que le participant soit au fait des lois et règlements qui régissent la caractérisation écologique au Québec (Loi sur la qualité de l'environnement, Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral, Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, Règlement sur les habitats fauniques, Loi sur les pêches...).

DÉROULEMENT

Théorie : Le volet théorique de la formation sera offert par vidéoconférence, en format pré-enregistré sous forme de courts textes entrecoupés de vidéos explicatives. La durée est d'environ

4 heures et vise à offrir des informations sur les notions de base associées aux caractérisations écologiques avec un survol de la réglementation. Un formulaire post-visionnement permettra d'acheminer les questions qui seront répondues pendant la formation pratique ou par courriel ou téléphone, lorsque requis.

Pratique : Le volet pratique se déroulera sur un terrain bien connu par les formateurs/formatrices. Les informations reliées au terrain seront partagées au participant pour donner suite au premier bloc de la formation théorique pour qu'il puisse élaborer son plan de caractérisation. La durée est d'environ **7 heures** en comptant le déplacement. Chaque groupe de formation est composé d'un minimum de 10 participants et d'un maximum de 15 participants et d'un formateur/formatrice. Des modalités supplémentaires (taille du groupe et/ou coût par participant) peuvent s'appliquer si la formation est donnée en région éloignée (+ 200 km de distance de Lévis/Québec) Différentes séances de formation sont prévues au Québec, vers la fin de l'été. Dates à confirmer en fonction de la demande.

Une trousse d'outils sera remise à chacun des participants lors de son inscription officielle. La trousse comprendra des documents de référence en version pdf touchant les milieux humides et hydriques et leur gestion au Québec, etc. **Il est fortement recommandé que les participants se procurent, préalablement à la formation pratique, le Guide *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional* (Lachance et al., 2021)¹.** En effet, la majorité des notions touchant aux milieux humides qui seront abordées dans le cadre de la formation proviennent de ce document. Les participants devront fournir leur propre matériel.

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

1. Mise en application du plan de caractérisation sur le terrain accompagné par des formateurs/formatrices
2. Identification et inventaires des espèces exotiques envahissantes (EEE), des plantes rares, des espèces fauniques et des perturbations anthropiques
3. Caractérisation et identification des statuts des cours d'eau
4. Démonstration et application sur le terrain de la délimitation et de la caractérisation des milieux humides tel que décrit dans Lachance et al., 2021.
5. Identification de plantes associées aux milieux humides observées.
6. Démonstration des indicateurs utilisés pour le positionnement de la limite du littoral (LHE).

¹ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-identif-dellimit-milieux-humides.pdf>

COÛT

Un tarif préférentiel est accordé aux étudiants à temps plein, sur présentation d'une preuve d'inscription à un établissement post-secondaire pour la session d'hiver, d'été ou d'automne 2022.

Clientèle	Coût (avant taxes)
THÉORIE EN LIGNE	
Non étudiant (1 visionnement)	100 \$
Étudiant (1 visionnement)	80 \$
Entreprise (15 visionnements)	1000 \$
THÉORIE ET PRATIQUE	
Non étudiant (1 participation)	350 \$
Étudiant (1 participation)	300 \$
Entreprise (15 participations)	3500 \$

INSCRIPTION

1. Remplir ce formulaire d'inscription :
<https://forms.gle/MnY36LdA5NzmlKU9>
2. La portion théorique pré-enregistrée en ligne pourra être visionnée suite à votre inscription. Dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions sera colligé pour une séance de formation pratique sur le terrain prévue, une confirmation d'inscription officielle sera envoyée à chaque participant. **C'est à ce moment uniquement qu'une facture vous sera envoyée par le BEA.** Le paiement se fera via virement Interac ou par chèque. Dans un cas où un autre moyen de paiement est désiré, svp, précisez-le dans le formulaire d'inscription.
3. Une fois la séance de formation pratique sur le terrain confirmée et les factures émises, des frais d'annulation seront facturés, en proportion équivalente à ceci :

Pénalité en cas d'annulation	Coût (% par rapport à l'inscription)
3 à 7 jours avant la formation	50%
Moins de 2 jours avant la formation	100%

Pour de l'informations, communiquez avec l'équipe du Bureau d'écologie appliquée à l'adresse suivante :
bureau.ecologie.appliquee@gmail.com